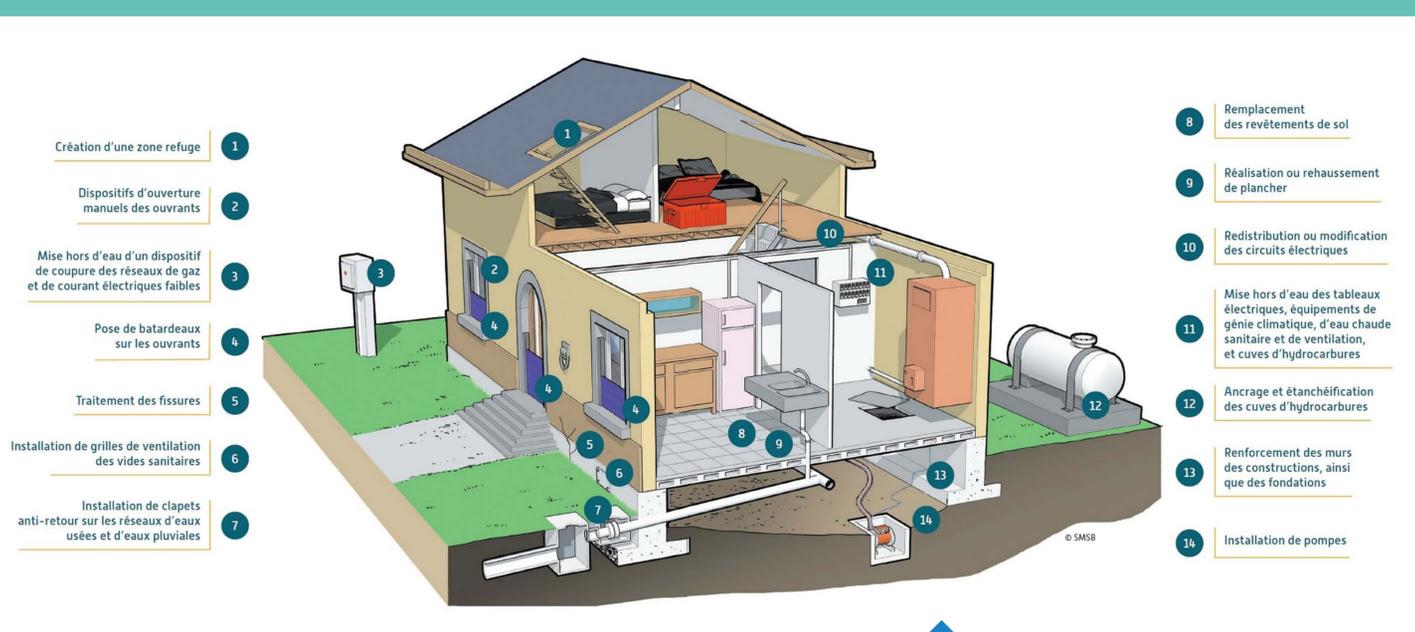




INONDATION

La RÉDUCTION de la VULNÉRABILITÉ du bâti

Réduire l'intensité du phénomène et notre exposition



Moyens de protections individuelles permettant de réduire la vulnérabilité d'une habitation au risque inondation (Source © SMBVG - guide de réduction de la vulnérabilité publié en 2020)

Réalisation de diagnostics de vulnérabilité dans le cadre des PAPI*

* Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations

Mesures individuelles : pose de batardeaux, de clapets anti-retour au niveau des habitations ou immeubles



Photo batardeau copropriété Mandelieu-la-Napoule (Source © Agglomération Cannes Lérins)



Exemple de construction d'une médiathèque sur la commune de Gardanne (13) (Source © DREAL PACA)

Mesure collective : création d'un bâtiment public en zone inondable sur pilotis de manière à créer un espace végétalisé permettant l'écoulement des eaux pluviales

